



Maternelle/école et cinéma *Mode d'emploi*

Cette année, vous vous lancez ! Vous avez déjà consulté les films retenus pour l'année scolaire à venir, via la [site EAC01](https://artsetculture.edu01.ac-lyon.fr/2026/05/11/les-films-pour-2026-27/) !

1

Trimestre 1	
C1 : LA BALEINE ET L'ESCARGOTE	
C2 : LE KID	
C3 : JOUR DE FETE	
Trimestre 2	
C1 : VIVE LE VENT	
C2 : KIRIKOU ET LA SORCIERE	
C3 : L'EXTRAORDINAIRE VOYAGE DE MARONA	
Trimestre 3	
C1 : DES TRESORS PLEIN LES POCHEs	
C2 : LE GARCON ET LE MONDE	
C3 : UN SAC DE BILLE	

<https://artsetculture.edu01.ac-lyon.fr/2026/05/11/les-films-pour-2026-27/>



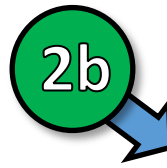
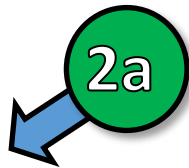
2

Après vous être inscrit(e) sur [ADAGE](#) individuellement à la rentrée de septembre 2026, [direction le cinéma](#) qui vous arrange le plus (=en général: proximité– qu'il soit ou non dans votre département !).

Votre cinéma est déjà partenaire du dispositif national



« école et cinéma »

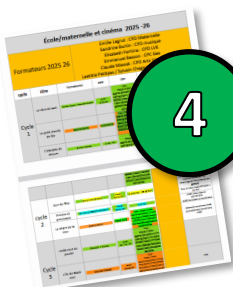


Votre cinéma n'est pas encore partenaire du dispositif national « école et cinéma »

Vous contactez M. Claude Massat , CPD Arts visuels , qui se chargera de proposer ce partenariat auprès de votre cinéma (ce.ia01-cpdap@ac-lyon.fr)

3

Vous convenez avec votre cinéma favori, **des dates et horaires des différentes projections prévues.**



4

Lorsqu'elles sont parues, vous notez les dates et modalités de formations prévues (*visio ou présentiel; à définir*) toujours disponibles sur le [site EAC 01](#)

5

Vous assistez aux formations, pour lesquelles vous recevrez un O.M.



...et les formateurs restent à votre disposition au termes des formations, pour toutes informations supplémentaires !!